



# AVIS DES ÉLUS DU CSE SIÈGE SUITE À LA PRÉSENTATION DU COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION LOGEMENT BILAN 2021-2022

Les élus du CSE Siège ont pris connaissance des bilans logement 2021 et 2022, avec les documents communiqués par la Direction de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail et les compléments d'information délivrés lors des échanges.

Le constat est implacable : les chiffres sont en forte diminution.

En 2022, 35 salariés (es) ont pu être logés dans le parc social.

En 2021, 22, seuls 4 en 2020, contre 26 en 2019 et 35 en 2018.

Malgré une subvention de **2 497 328 €** versée au Groupe Action Logement en **2022**, et une subvention de **2 486 624 €** en **2021**, les élus constatent une diminution constante de l'attribution de logements sociaux aux salariés de France Télévisions.

La raison ? Les salariés de FTV ne sont pas prioritaires pour une grande majorité d'entre eux, car ils sont considérés comme "privilégiés" ou gagnant "trop", par rapport aux plus précaires. Le ratio entre la cotisation et le nombre de logements pose question même si on sait que ces cotisations servent à soutenir un dispositif national.

Les demandes sont, dans la réalité, peu nombreuses et c'est peut-être ce qui interpelle le plus... Sans doute faut-il revoir la communication afin d'inciter les personnes à solliciter le service. Les chiffres sont là, moins de 100 personnes ont saisi la cellule logement au cours de l'année 2022, or une demande sur 4 trouve une solution !

Au regard de ces résultats, les élus demandent à la direction de renforcer la communication sur le service interne d'aide au logement.

